

Dissertation sur la souveraineté populaire dans la Ve république

Par **Daimé Bonnaud**, le **08/03/2015** à **09:06**

Bonjour à tous,

J'ai une dissertation de droit constitutionnel à faire : "la souveraineté populaire dans la Ve république", mais je ne sais pas quelles idées développer.

J'ai déjà quelques idées :

- référendum
- vote au suffrage universel direct ou indirect
- élections des représentants
- démocratie directe

Je ne sais pas si ces idées peuvent convenir dans ce sujet, alors pourriez vous m'indiquer les idées que je ne peux pas mettre dans mon sujet ainsi que les idées supplémentaires qui vous paraissent importantes à développer.

Merci de votre aide

Par **débutant**, le **08/03/2015** à **10:56**

En introduction tu peux commencer par définir la notion de souveraineté populaire, sans oublier d'évoquer Rousseau puisqu'il s'agit de sa théorie.

La souveraineté populaire signifie que la souveraineté appartient au peuple dans son ensemble (chaque individu détient une fraction de souveraineté), ce qui diffère de la souveraineté nationale dans laquelle la souveraineté appartient à la Nation, entité abstraite et distincte du peuple.

Dans ton développement, les grandes notions:

- mandat impératif: les représentants sont liés et contrôlés par les électeurs et peuvent être révoqués (dépendance politique). A opposer avec le mandat représentatif de la souveraineté nationale avec lequel l'élu est plus indépendant
- Système proportionnel: attribution des sièges à l'assemblée proportionnellement aux suffrages obtenus. Forte représentativité des différentes formations politiques
- Démocratie directe ou semi-directe (moyens d'expression directe)
- électorat droit: le fait de voter est un droit facultatif, et universel contrairement à l'électorat-

fonction de Sieyès qui conduit à un vote restreint et obligatoire

Par **Daimé Bonnaud**, le **08/03/2015** à **17:03**

Merci beaucoup de votre réponse :-D
Je vais tenir compte de votre aide pour faire un plan